welfarm
Protection mondiale des animaux de ferme

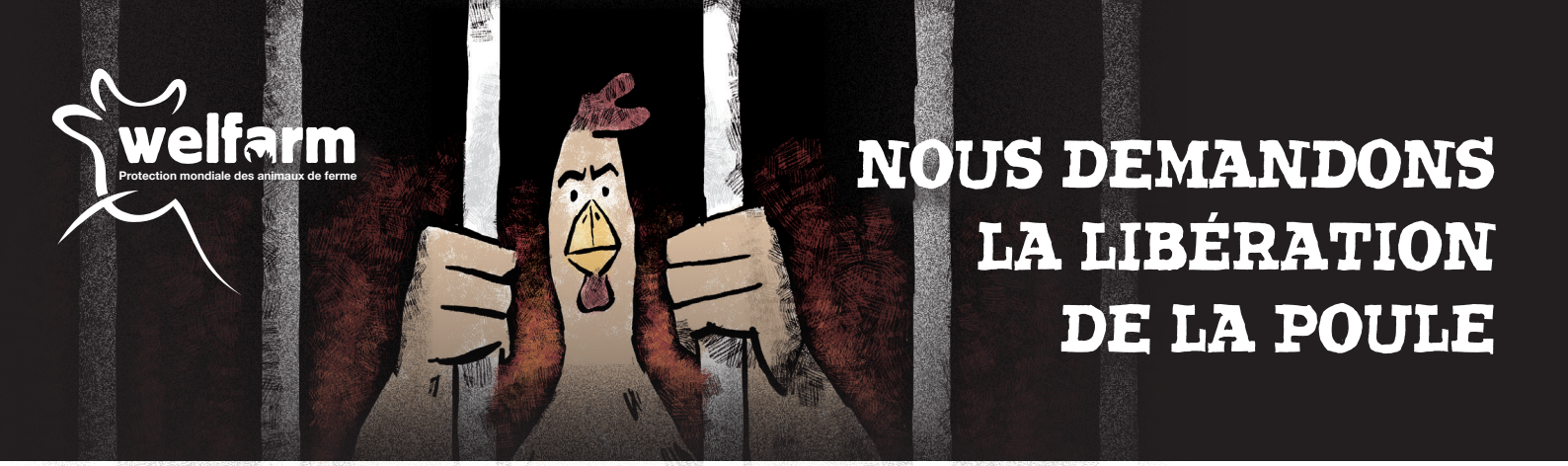

NOUS DEMANDONS LA LIBÉRATION DE LA POULE

Monsieur le Président,

Lors de votre campagne présidentielle, vous vous êtes engagé à interdire, d'ici 2022, la vente d'œufs de poules élevées en batterie.

Aujourd'hui en France, plus de 60% des œufs sont pondus par des poules enfermées en cages.
Pourtant, 90% des français se disent favorables à la suppression de ce type d'élevage au profit de l'élevage plein air.

Malheureusement, en rejetant l'interdiction de l'élevage de poules en cages, la loi Agriculture et Alimentation adoptée en 2018 n'a pas saisi l'opportunité de mettre fin à ce mode de production.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de faire inscrire dans la loi l'interdiction totale d'élever des poules en cages pour produire des œufs quelle que soit leur destination (œufs coquille ou ovoproduits).

Nom	Prénom	Email	Signature pétition (1)	Signature droit à l'image (2)

(1) En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant. WELFARM, responsable de traitement, met en oeuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les donateurs (traitement et gestion des dons, envoi des reçus fiscaux et des campagnes d'appel à don). Vous pourrez également être amené à recevoir des communications d'autres fondations ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ☐ Vous êtes informés que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition (au traitement de vos données ainsi qu'à la prospection). Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de WELFARM accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter WELFARM. Vous disposez de la possibilité de saisir la Cnil si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables.

(2) En signant la case « Droit à l'image », j'autorise l'association WELFARM à utiliser et à diffuser, sur ses outils de communication internes ou externes, la photographie me représentant lors de la signature de la pétition « Libérez la Poule », pour toute action destinée à promouvoir ou à mettre en œuvre cette campagne. Cette autorisation est accordée pour une durée illimitée et je reconnais ne prétendre à aucune indemnisation du fait de l'utilisation de mon image par WELFARM. La photographie pourra être exploitée directement par WELFARM ou cédée à des tiers, dans le monde entier.